



Réponse du Conseil communal au Conseil général aux motions « Energies renouvelables à la buvette de la Pointe du Grain » et « Evacuation des eaux usées à la buvette de la Pointe du Grain »

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

Lors de la séance du Conseil général du 22 octobre 2018, deux motions déposées par les Verts ont été acceptées par votre autorité.

L'une, nommée « Energies renouvelables à la buvette de la Pointe du Grain », demande au Conseil communal d'étudier les pistes afin d'utiliser uniquement des énergies renouvelables pour alimenter la buvette de la Pointe du Grain.

L'autre, nommée « Evacuations des eaux usées à la buvette de la Plage de la Pointe du Grain », demande au Conseil communal d'étudier des pistes pour une évacuation des eaux usées respectueuse de la nature et facilement réalisable.

En date du 21 janvier 2019, les commissions de l'urbanisme, du développement local et durable, et la commissions des forêts et des rives se sont retrouvées afin de prendre connaissance des travaux qui sont et seront menés au niveau de la buvette de la Pointe du Grain.

Lors de cette séance, il est apparu que la problématique énergétique et des eaux usées est complexe pour l'ensemble du site, et pas uniquement la buvette. Par conséquent, le Conseil communal souhaite qu'un bureau spécialisé se penche sur ces problématiques afin de nous apporter des réponses claires, notamment en termes de coûts.

Le 11 mars 2019, votre autorité a accepté une demande de crédit d'engagement et budgétaire supplémentaire de Fr. 11'500.- pour l'étude d'opportunité d'une installation photovoltaïque et du raccordement aux eaux usées de la buvette de la Pointe du Grain.

Comme conclusion de l'étude, le bureau mandaté recommande le raccordement de la buvette de la Pointe du Grain au réseau électrique ainsi que l'approfondissement des études concernant la mise en conformité de l'évacuation des eaux usées. Par conséquent, le Conseil communal reviendra auprès des commissions et auprès de votre autorité avec des projets en adéquation avec les recommandations de l'étude.

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le Conseil communal vous invite à classer les motions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le vice- président,
Alexandre Béguin

Le chef du dicastère,
Tom Egger

Saint-Aubin-Sauges, le 11 septembre 2019

Annexe : Etude Planair